



Paysannes en Haïti

Invisibilisation, résistance et espoir

Eloïse Tuerlinckx - Janvier 2026

L'ONU a déclaré l'année 2026 « Année internationale des agricultrices » afin de mettre en lumière le rôle fondamental et pourtant trop peu valorisé des femmes dans la production alimentaire.

En Haïti, plus de 70% des paysans sont des paysannes. Pourtant, comme partout ailleurs, leur accès à la terre, aux ressources, aux formations et aux espaces de décisions reste extrêmement limité. Un rapport publié par la Banque mondiale en 2015 indique qu'en Haïti, seules 8% des femmes en milieu rural possèdent des terres, contre 20% des hommes¹.

En Haïti comme partout dans le monde, des femmes rurales s'organisent pour sortir de l'invisibilité, faire valoir leurs droits et lutter pour plus d'égalité. Comme la SOFA (Solidarité Fanm Ayisyèn) : cette organisation féministe haïtienne de défense et de promotion des droits des femmes considère que cette injustice n'est pas une fatalité. Ses actions reposent sur quatre piliers : la santé, la lutte contre les violences faites aux femmes, la lutte contre la pauvreté et la participation des femmes aux instances décisionnelles. La SOFA propose pour cela des formations, des cours agricoles, un service de soin de santé, etc. Haïti, quelle place pour l'égalité de genre ?

L'indice de genre des ODD² classe Haïti au 130^e rang, sur 139 pays analysés sous l'angle de l'égalité de genre. Que ce soit en termes d'accès aux soins de santé ou au marché du travail, d'exposition aux violences ou de pouvoir décisionnel, les femmes et minorités de genre sont fortement discriminées³. Les femmes sont régulièrement victimes de violence, que ce soit dans la rue ou directement chez elles. À Port-au-Prince, la capitale contrôlée en grande partie par des gangs armés, les femmes sont particulièrement touchées par les violences sexuelles⁴.

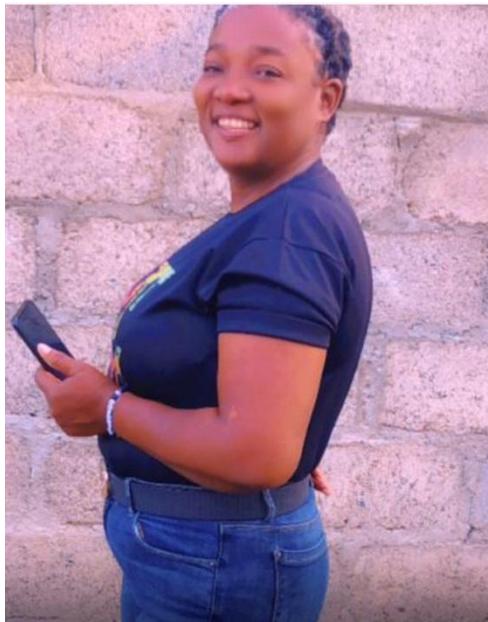
Pour Roseline Raymonde, responsable et agronome de la ferme école Saint-Michel de l'Attalaye de la SOFA, la situation du genre en Haïti est claire : « Les hommes et les femmes ne sont clairement pas au même niveau dans la société. **Les femmes rurales occupent une place stratégique dans la vie quotidienne, mais très invisibilisée, surtout dans l'espace public.**

¹ « Le potentiel inexploité d'Haïti : une évaluation des obstacles à l'égalité de genre », Banque mondiale, 2023. Lien raccourci : <https://tinyurl.com/mwcd9dpx>

² L'indice de Genre des ODD 2024 est un outil de mesure de la situation de 139 pays en termes d'égalité de genre, basé sur l'agenda ODD 2030. L'indice est développé par Equal Measure 2030 et se veut multidimensionnel.

³ « Le potentiel inexploité d'Haïti : une évaluation des obstacles à l'égalité de genre », Banque mondiale, 2023. Lien raccourci : <https://tinyurl.com/mwcd9dpx>

⁴ idem



Roseline Raymonde : « Les femmes s'occupent de toute la chaîne de l'alimentation mais n'en sont jamais la priorité ».

Les femmes rurales travaillent, elles sont éleveuses, elles labourent la terre, elles plantent, elles sont au cœur de toutes ces étapes mais ne sont jamais propriétaires. Elles s'occupent de toute la chaîne de l'alimentation mais n'en sont jamais la priorité. **Elles ne sont pas consultées ni invitées aux lieux de décision.** Ça fait se sentir très impuissante sur ce qui se passe autour de nous. »⁵

3

Pourtant, il existe en Haïti un quota de représentation féminine dans les organes législatifs et dans la fonction publique. Mais l'État est aujourd'hui largement inexistant et ces quotas n'étaient déjà pas respectés auparavant, avec seulement un siège au Sénat occupé par une femme⁶.

Être femme et paysanne

Si être une femme en Haïti n'est déjà pas un statut simple, Roseline met l'accent sur le cumul des discriminations liées au genre et à l'origine rurale : « En étant femme et paysanne, on est systématiquement victimes de préjugés. **Venant d'un milieu rural** c'est sûr que je n'ai pas les mêmes droits que celles et ceux qui habitent en ville. Par exemple, **même si je suis allée à l'école, que j'ai plusieurs diplômes, on va toujours me dire que je ne suis pas qualifiée**, même si j'ai la formation et l'expérience pour ».

Si cette double condition de femme et paysanne n'est pas facile, Roseline perçoit néanmoins l'agriculture comme une voie d'émancipation et de résistance pour les femmes rurales : **« C'est grâce à l'agriculture que nous pouvons avoir une activité économique, que nous pouvons mettre nos enfants à l'école, et aussi que nous faisons revenir les choses à la vie.**

⁵ Entretien avec Roseline Raymonde en janvier 2026

⁶ « Le potentiel inexploité d'Haïti : une évaluation des obstacles à l'égalité de genre », Banque mondiale, 2023. Lien raccourci : <https://tinyurl.com/mwcd9dpx>



« Nous les femmes, nous nous réunissons, nous créons nos propres coopératives, pour pouvoir cultiver, transformer et écouler nos récoltes ». © Wendy Desert - Digiprod

Notre agriculture compte beaucoup pour nous car c'est aussi comme ça que nous rencontrons du monde. Nous les femmes, nous nous réunissons, nous créons nos propres coopératives, pour pouvoir cultiver, transformer et écouler nos récoltes. Et puis il y a une forte solidarité entre les femmes paysannes. Nous labourons chez l'une puis allons aider chez l'autre, c'est comme ça que ça fonctionne ». 4

L'enjeu crucial de l'accès à la terre

En parallèle des formations agricoles, **la SOFA forme également les femmes à la connaissance de leurs droits et aux moyens de les revendiquer**. Roseline insiste sur l'importance du plaidoyer : « Les femmes commencent alors à discuter publiquement et à revendiquer des droits politiques, sociaux, économiques. Elles développent des stratégies, des techniques aussi contre les situations vulnérables. On a déjà obtenu de belles victoires. ». Elle évoque ici un conflit foncier majeur qui a débuté il y a quelques années : « À un moment par exemple, on a perdu nos terres, qui nous ont été retirées par Andy Apaid. » En mai 2020 en effet, alors que la Ferme école de la SOFA cultive 13 hectares de terres cédées quelques années plus tôt par le gouvernement, Andy Apaid, un homme d'affaires riche et influent d'Haïti, apparaît et revendique le terrain. Il souhaite y cultiver de la stévia destinée à Coca-Cola et exerce de fortes pressions, parfois violentes, sur les paysannes.

La SOFA se tourne dans un premier temps vers le ministère de l'Agriculture, qui refuse d'assumer ses responsabilités et leur suggère de négocier directement avec Apaid. « La SOFA ne s'est pas laissé faire, **nous avons lutté, organisé des marches, des campagnes de sensibilisation et, après un important travail de plaidoyer, nous avons récupéré nos terres**. Nous voulons montrer que les femmes peuvent décider pour elles-mêmes et que nos modèles agricoles durables fonctionnent. ».

Depuis, l'action en justice de la SOFA est toujours en attente de traitement. À l'international, en revanche, le Canada reconnaît Andy Apaid comme responsable de violations des droits humains et appelle à des sanctions à son encontre.⁷

Roseline souligne la solidarité d'autres associations de la société civile : « **Beaucoup d'hommes nous aident dans nos combats et nous permettent de les amplifier, de faire entendre nos voix. PAPDA, SAKS, TK... tous ensemble, nous renforçons nos combats** ». 5

Elle insiste également sur le soutien important d'Entraide & Fraternité dans les activités menées par la SOFA. « Le lien entre SOFA et Entraide est plus qu'un partenariat, c'est une relation fondée sur la solidarité, qui défend une vision commune de la transformation sociale. Grâce à ce partenariat, on peut organiser des formations sur l'agroécologie, sur les luttes contre les violences basées sur le genre, sur les droits des femmes... »

Féminisme et résistance

La situation actuelle en Haïti rend la vie des femmes encore plus compliquée. Premières victimes des violences sexuelles perpétrées par les gangs. « Certaines femmes quittent la capitale et viennent se réfugier en zone rurale. Mais toutes ne peuvent pas le faire. Certaines femmes déplacées sont arrivées à la SOFA. Nous n'avons pas les moyens de les accueillir, mais nous l'avons fait. On ne peut pas les laisser de côté ».

Cette solidarité correspond à la définition que Roseline donne du féminisme : « **Être féministe pour moi c'est prendre la relève pour toutes les femmes dans toutes les conditions.** C'est pouvoir défendre les autres femmes contre les maltraitances, qu'elles soient perpétrées par des hommes ou par l'État ».

Ses revendications pour les femmes en Haïti se résument en **trois priorités** :

1. Il faut que les femmes puissent **accéder à la terre**, obtenir des titres des propriétés.
2. Elles doivent avoir **accès à un revenu** pour leur activité agricole, **avoir accès à des formations**.

⁷ « Haïti : défendre la terre pour nourrir l'avenir », Frédéric Thomas, étude, Entraide et Fraternité, 2025. <https://entraide.be/publication/haiti-defendre-la-terre-pour-nourrir-lavenir/>

3. Il faut **transformer les mentalités** pour contrer durablement les inégalités de genre.

Pour Roseline, la résistance est au cœur de cette lutte quotidienne : « La résistance pour moi veut dire énormément, car **sans résistance nous périssons**. En Haïti, depuis toujours nous résistons. Si je prends le COVID par exemple, nous n'avions pas d'hôpital, pas de médicament, mais nous avons su résister, nous avons trouvé d'autres moyens pour éviter la pandémie et s'en soigner. De la même manière, comme femmes paysannes, bien que nous soyons à des kilomètres des villes pour vendre nos produits, que nous n'ayons pas de moyens, nous résistons, nous trouvons des alternatives. C'est un thème fort pour nous, car sans la résistance, nous ne faisons rien. ».

6

Conclusion

Les agricultrices haïtiennes, comme Roseline, sont les piliers invisibles de leur pays. Leur combat pour la terre, la reconnaissance, et l'équité doit être entendu. En cette année 2026, dédiée aux agricultrices, leur résistance et leur solidarité doivent inspirer des changements concrets.

En Belgique aussi, les inégalités de genre en milieu rural restent à combattre : 84% des exploitants agricoles sont des hommes et les femmes en sont, au mieux, les « conjointes aidantes ». Un statut occupé, sans surprise, à près de 80% par des femmes⁸. Pourtant, les choses bougent et les femmes agricultrices, comme en Haïti, s'attèlent en Europe à visibiliser leur travail.

En Haïti comme ailleurs, penser des politiques agricoles neutres du point de vue du genre ne permettra pas de réduire les inégalités. Les politiques prises doivent remédier activement à ces inégalités et corriger les déséquilibres existants, en garantissant aux femmes de réels accès à la terre et aux ressources.

⁸ Voir « *Conjointes aidantes en agriculture : le statut de la Liberté ?* », Jean-François Lauwens, analyse, Action Vivre Ensemble, 2024. <https://vivre-ensemble.be/publication/analyse2024-09/>